

ducteur ou production du sol ; et le sanscrit *bhūm-an*, *bhūm-as*, terrestre, productif, fertile.

Cf. Les *Vim-itellarii*, peuplade du primitif Latium ; les deux *Vim-inacium* ; *Vem-ania* ou *Vim-ania* ; le *Vim-eu*, en latin *Vim-anum* pays de l'ancienne Picardie, etc.

— *Ombreval*, traduit d'*umbræ vallis*, me paraît d'autant moins susceptible de contradiction qu'il a pour lui *Vallombreuse* de Toscane, *vallis umbrosa*.

— *Fleurieu*, en bas-latin *Floriacus*, « habitation des Florus », en langue d'oïl *Fleure* ou *Floire*, est identique aux *Fleury*, *Fleurey*, *Florac*, etc., du reste de la France. J'hésite à croire qu'il faille y voir *florida vallis*, « vallée des fleurs, » bien que les fleurs abondent dans le fertile Fleurieu, au réveil de la nature ; mais où n'abondent-elles pas en ces vallons ?

— *Vouzon*. Je n'ai rien, absolument rien à dire de ce ruisseau, ignorant la lettre que le latin du moyen-âge substitue à son *z* médial.

— *Fontaines*, chez les chroniqueurs *Fontanæ*, indique par sa position un terrain consacré et, comme sa voisine *Fontaines-Saint-Martin*, une traduction probable du nom suivant :

— *Royes* et *Roye*, en lat. *Rub-iæ*, *Rub-ia*, possède une source limpide dont les eaux appliquées aux machines d'une magnanerie, sortent en telle abondance que la ville de Lyon, il y a comme trente ans, eut un moment l'idée de les acheter. Ethnographiquement, *Royes*, *Fontaines*, et *Fontaines-Saint-Martin* appartiennent à cette limite religieuse de la *march-e* des Dombes, qui n'occupe ailleurs. De même que la source de *Royes*, toutes les sources, ses sœurs de nom, furent sacrées ou sises à une frontière ; la qualité minérale ou thermale, la limpidité et l'abondance les distinguent : ainsi, à *Saint-Mart*, près de *Roy-e*, département de la Somme (1) ; à *Roy-at*, non loin de *Saint-Mart*,

(1) M. Dusevel, *Lettre sur le département de la Somme*, p. 221.